



Conseil des Sages – BOUAYE

Date de création :
04/11/2011

Réunion plénière du 17 octobre 2011

Date mise à jour :
04/11/2011

Présents : Monsieur le Maire
Christian Amossé, secrétaire adjoint
Paule Deniel, Gilbert Dubreil, Roger Dubreil, Marie-France Luneau
Marcel Le Net, Bernard Millet, Robert Guyot, Bernard Padiolleau,
Georges Raimbault, Joëlle Roger, Alain Zadra, Jean Erard, Michel Morisson.
Monique Jeanneau, élue référente.

Excusés : Guy Lambourg, Reine-Marie Lucas, Nicole Coudert.

En ouverture de cette réunion, Monsieur le Maire fait lecture de la lettre qui lui a été adressée par Guy Lambourg qui démissionne du Conseil des Sages en raison de ses problèmes de santé. Le siège de Guy Lambourg est renouvelable aux prochaines élections de novembre 2011.

1- Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 16 mai 2011

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Forum des associations

Christian Amossé, présent tout l'après-midi sur le stand avec Nicole Coudert, fait part de son sentiment d'inutilité dû à l'absence d'intérêt du public présent pour les panneaux pourtant attirants et renouvelés cette année avec les informations sur le travail des commissions.

Diverses réflexions sont émises :

- le public vient surtout pour s'inscrire à une activité.
- la disposition du stand n'a pas facilité l'approche et la lecture des panneaux.
- certaines personnes présentes à l'accueil des nouveaux boscéens se sont intéressées aux panneaux le matin mais ne sont pas nécessairement revenues l'après-midi.

L'exemple de Pornic est cité, le Conseil des Sages se chargeant de l'accueil des arrivants.

Monsieur le Maire ne souhaite pas changer une organisation actuelle bien rodée. Cependant, le conseil des Sages pourrait être présenté aux boscéens ce jour-là.


Les panneaux pourraient également être utilisés pour une information lors du repas des aînés.

La reprise du « fil rouge » mise en œuvre il y a deux ans est peut-être à reprendre.

3- 4eme rencontres régionales des Conseils de Sages à Pornic

Trois Sages ont représenté la commune en compagnie de Monique Jeanneau : Georges Raimbault, Roger Dubreil et Alain Zadra.

Monsieur Boënnec, maire de Pornic, nous a présenté sa commune constituée de la fusion du Clion sur Mer en 1987 et Sainte Marie sur Mer en 2007 avec Pornic, celle-ci étant la plus petite en surface. L'ensemble représente 14028 habitants, 14 kilomètres de côtes et 15000 résidences secondaires. Les Sages pornicais sont désignés par le Maire ; ce sont tous d'anciens conseillers municipaux.

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Le programme de la journée s'est déroulé avec trois ateliers le matin :

- Fonctionnement des Conseils de Sages et échanges d'expériences, animé par Monsieur Gobin président du Conseil des Sages de Pornic et suivi par Roger Dubreil
- Comment l'expérience citoyenne peut-elle être utile aux citoyens de demain ?, animé par Jacques Floch président de l'association Kervégan et suivi par Alain Zadra et Monique Jeanneau
- Que peuvent faire les Sages en matière de bonnes pratiques environnementales pour préserver durablement nos espaces de vie ? animé par Madame Elisabeth Demaure formateur et consultante et suivi par Georges Raimbault.

§ Compte-rendu des trois ateliers en annexe 4.

Les ateliers sont plutôt l'occasion d'échanger sur les expériences des uns et des autres. L'animation faite par des intervenants extérieurs est apparue comme un apport enrichissant mais tendant à empêcher les échanges entre participants.

Après le repas servi par le traiteur l'Auberge du Pays de Retz avec du muscadet boscéen, une synthèse des travaux a été faite sous forme humoristique par un journaliste Stéphane Rouzeau qui a su flatter des Sages retraités actifs, engagés, curieux, créateurs de lien social et passeurs de savoirs. Les Conseils des Sages peuvent se plaindre de n'être pas assez entendus des élus alors que leurs actions visent à améliorer la gouvernance, à prendre du recul et à initier des actions intergénérationnelles et transversales.

La question du lieu des rencontres 2012 a été posée par Pornic et la ville de Bouaye a été sollicitée. Après discussion, il apparaît difficile d'organiser ces rencontres en raison des travaux au lycée seul lieu d'accueil possible (salle de 100 personnes, petites salles attenantes pour ateliers et salle de restauration). Monsieur le Maire considère que la commune est trop petite pour supporter cette charge et les Sages ne souhaitent pas engager les futurs élus dans ce travail d'organisation jugé très lourd.

4- 7eme congrès de la fédération des Conseils et Villes Sages à Bourgoin-Jallieu les 7 et 8 octobre 2011

Deux Sages : Christian Amossé et Robert Guyot et une élue Marie Bernadette Boureau adjointe aux solidarités représentaient la Ville de Bouaye.


4-1) Préambule :

Pour le 7ième congrès de la Fédération des Villes et Conseils de Sages (le 3ème pour la ville de Bouaye), c'est la ville de Bourgoin-Jallieu (Isère) qui nous accueillait les 7 et 8 octobre 2011.

Cette ville d'environ 25000 habitants est née en 1967 de la fusion de 2 communes, Bourgoin et Jallieu. Son maire, **Alain Cottalorda** est également le Président de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) et Conseiller général de l'Isère. Les habitants de Bourgoin-Jallieu sont appelés les berjalliens.

La démocratie participative locale y est très présente puisqu'il y a dans cette ville :

- Un conseil des enfants (CM1 et CM2).
- Un Conseil des jeunes (Collégiens).
- Un Conseil des Sages (15 Sages).

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Les Sages ont été accueillis le jeudi soir à l'hôtel Mercure de Lyon l'Isle d'Abeau. Pour la 1ère fois, tous les participants au congrès étaient hébergés dans le même hôtel, ce qui a facilité encore plus les échanges et les déplacements.

Le congrès s'est déroulé à la Maison du département et les repas en commun étaient pris dans une salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu.

Environ 110 Sages étaient présents à cette rencontre.

4-2) Journée du vendredi 07/10/2011 à la Maison du département :

Le matin :

4-2.1 Accueil par la municipalité de Bourgoin-Jallieu.

4-2.2 Assemblée générale statutaire :

- Rapport d'activité de la Fédération par le 1er Vice-Président **Jean-Claude Constant**. (*Rencontres, adhésions nouvelles villes, accompagnement création nouveaux conseils, création antenne régionales...*).

- Rapport moral par le président sortant **Jean-Pierre Fougerat**. (*Création d'un poste de secrétaire à mi-temps en contrat aidé CAE/CEI, fonctions et missions des Conseils de Sages, reconnaissance nationale des conseils de Sages avec dossiers remis à Jean-Marc Ayrault pour suite à donner.....*).

- Rapport financier par la trésorière Suzanne Daugan. (*51 villes adhérentes, attente adhésion de la 1ère ville de plus de 200 000 habitants Le Mans, recettes 23 243,6 €1, dépenses 15 970,99 €, excédent 7 272,62 €, 5 000 € budgétisé pour l'embauche de la secrétaire à mi-temps...*).

Les comptes ont été certifiés par les vérificateurs aux comptes.

- Modifications du règlement intérieur (adopté à l'unanimité).

- Candidature de la ville d'Alençon (Orne - Ville d'environ 30 000 habitants) pour le congrès de l'année prochaine. Dates retenus les 19 et 20 octobre 2012.

- Présentation du Projet Hermione de Rochefort sur mer par **Pierre Feydeau**, 2ème Adjoint, délégué à la démocratie locale. La mise à l'eau de la coque se fera en juillet 2012 avec des festivités les 6,7 et 8 juillet 2012.


- Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration qui a débouché sur la constitution d'un nouveau bureau avec la nomination de **Pierre Feydeau** comme Président de la FVCS.

12h30 fin de l'assemblée générale

L'après-midi :

4-2-3 Conférence :

- Intervention de **Mr Cottalorda** (Maire de Bourgoin-Jallieu), sur l'intercommunalité . Il nous a présenté la CAPI (*Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère*) dont il est le président. (23 communes avec environ 100 000 habitants). Il a bien sûr parlé des avantages qu'apporte la mutualisation des communes en matière de transport, économie, culture etc...).

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Il est allé plus loin en précisant que même une intercommunalité de 100 000 habitants ce n'était pas énorme et qu'il travaillait également avec les intercommunalités de Saint Etienne, Lyon et Vienne représentant environ 140 communes et entre 2000 à 3000 élus.

- Un débat s'en est suivi faisant apparaître des craintes chez les Sages (des *Certitudes* ?? chez d'autres en matière de pérennité des communes et de leurs élus). Il a été rappelé que la commune reste pour les citoyens le meilleur Interlocuteur de proximité et que le maire et les conseillers restent les interlocuteurs privilégiés pour chacun d'entre nous.

Fin des débats vers 17 h

En soirée, dîner et spectacle offerts par la municipalité à la salle polyvalente.

4-3) Samedi 08/10/2011 à la Maison du département :

Travail en Ateliers :

1er atelier : Rôle, fonctionnement et relations des Conseils de Sages avec la participation de Christian Amossé.

Le maintien de cet atelier que l'on retrouve tous les ans a été justifié par l'arrivée des nouveaux Conseils de Sages. Il a encore été mis en évidence la grande disparité de nomination et de fonctionnement.


Le problème de la « reconnaissance nationale » a à nouveau été évoqué. Bien sûr elle apporterait une plus grande légitimité à nos Conseil de Sages.

Toutefois la grande diversité qui apporte certes une richesse peut être un frein à légiférer sur notre existence. La fédération ne remet pas du tout en cause cette situation. Un dossier a été remis à **Jean-Marc Ayrault** pour suite à donner au niveau de l'assemblée nationale.

Les relations avec les élus ont également été abordées. Là aussi, il y a une grande disparité dans ce fonctionnement.

Les élus doivent-ils être présents à toutes les réunions de Sages ?? Dans certains Conseil, ils le sont...dans d'autres ils le sont seulement lorsqu'il y a besoin de traiter certains dossiers comme à Bouaye. Dans d'autres villes, les Sages participent même aux commissions municipales. Cette situation (illégal...) a été contestée par bon nombre de Sages.

Christian AMOSSE a demandé a ce que l'année prochaine, un atelier ou groupe de travail soit constitué sur «Les fiches actions » pour dynamiser le procédé qui est une source d'informations et d'échanges riches pour l'ensemble des Conseils de Sages.

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

2ème atelier : Personnes âgées et isolement avec la participation de Marie-Bernadette Bureau.

Cet atelier s'est déroulé en deux temps :

- 1) Des questions sur le rôle et l'investissement des sages ont été soulevées par des élus municipaux. Il a été mis en évidence que selon les communes, les moyens financiers de celles-ci et l'importance des actions, les sages s'investissent plus ou moins dans la mise en place des propositions retenues. Un débat s'est alors engagé sur le bénévolat.
- 2) Les sages ont ensuite pu exposer les actions mises en place au sein de leurs communes pour éviter l'isolement des personnes âgées, des personnes handicapées et autres...
 - Organisation d'un transport en minibus vers le restaurant destiné aux personnes âgées.
 - Distribution à domicile d'ouvrages provenant de la médiathèque.
 - Recensement sur la commune de tout ce qui peut être handicap sur la voirie et bâtiments.
 - Marchés à thème.
 - Site intergénérationnel : construction d'immeubles qui permettent aux jeunes couples, aux personnes âgées malgré des revenus différents (logements sociaux, accession à la propriété) mais aussi aux personnes handicapées (foyer Adapei) et jeunes enfants (crèche) de vivre ensemble sur un même espace.
 - Visites en maison de retraite.

3ème atelier : Développement durable ou raisonné (environnement, faune, flore) avec la participation de Robert Guyot.

Avant toute chose l'animateur nous demande de définir le D.D.

Après plusieurs interventions, il a été retenu que le D.D. est un processus qui n'hypothèque pas l'avenir des générations futures. D'après les intervenants, cette réflexion se fait ressentir depuis qu'apparaissent les besoins colossaux des pays* émergents à fort développement en matières premières agricoles et en énergie.

Cet intérêt public mondial de D.D. devra évoluer en intégrant 3 paramètres :

- Ø l'économie
- Ø le social
- Ø l'environnement


Ces problèmes systémiques ne devront pas oublier les humains. Les politiques devront accompagner et diriger ces grands mouvements.

Retour sur les pays émergents

Pour beaucoup d'entre nous ces pays, en pleine évolution, intègrent facilement des règles environnementales.

Exemple : les chinois envisagent déjà des voitures entièrement électriques. Les vélos à énergie électrique circulent dans les villes depuis 10 ans. Également, il est plus facile pour ces pays à tendance dictatoriale d'imposer des règles. Pour nos pays modernes qui devront peut-être modérer leur évolution, la question se pose : est-ce que nos enfants devront vivre mieux ou comme nous et comment ? Pour le respect de notre succession, il va falloir penser, dès la mise en œuvre de ce produit, à sa disparition propre d'où exigence :

CONSTRUCTION – DECONSTRUCTION

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Nota : attention une erreur a été faite dans le Centre France : remplacement des essences habituelles (hêtres, chênes) par des épicéas qui ont pollué les rivières (acidité des eaux) avec modification de la faune et de la flore (construction-reconstruction non respectées)

* Chine – Inde – Afrique - Brésil

5- Organisation des élections pour le renouvellement de 3 bureaux de vote

Le vote est fixé au mardi 29 novembre de 14 heures à 18 heures et entraînera le renouvellement des bureaux pairs 2, 4, 6.

La carte des 3 bureaux est distribuée en réunion.

Une lettre d'appel à candidature a été envoyée à chacun des personnes de plus de 60 ans inscrite sur les listes électorales de ces trois secteurs (voir texte en annexe).

Un article est prévu dans le Bouaye Ensemble du mois de novembre.

Monsieur le maire précise qu'il a reçu quatre candidatures. Il souhaite que les Sages se mobilisent pour encourager les personnes à faire cette démarche notamment dans le secteur 2 où aucun des Sages ne se représente.

Le dépôt des candidatures doit avoir lieu avant le 28 octobre 2011.

6- Compte-rendu des commissions

6-1 Commission environnement

§ Annexe 1

6-2 Commission solidarités intergénérationnelles

§ Annexe 2


6-3 Commission urbanisme

§ Annexe 3

7- Dates des prochaines réunions plénières

La date de réunion d'installation du prochain Conseil des Sages est fixée au **12 décembre à 16 heures**.

Les dates des réunions plénières 2012 seront fixées à ce moment-là.

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

8- Divers

8-1 Visite de l'usine de déchets Arc en Ciel

Monsieur le Maire invite le Conseil des Sages à la visite qui sera organisée pour les élus, les Sages et les jeunes qui vont en Guinée **le mercredi 23 novembre 2011**.

Le rendez-vous est fixé à 13heures 15 salle José Foulon pour organiser le covoiturage.

8-2 Réunion Jumelages

Une réunion est organisée **au lycée de Bouaye** pour envisager des propositions de jumelage le **mercredi 23 novembre à 20 heures 30**.

Plusieurs possibilités sont évoquées :

- La chorale Mélodie en Retz s'est déplacée à York en Angleterre et a noué des liens avec l'Alliance Française. Une nièce de Marie-France Luneau qui y travaille, serait prête à nous aider dans la recherche d'une commune de notre taille intéressée par ce jumelage.
- Une stagiaire italienne est actuellement en stage sur cette mission à la Mairie de Bouaye et nous propose une ville de 6000 habitants avec une réserve naturelle et une production viticole dans le sud de l'Italie ;

Pour concrétiser ces différentes possibilités, il serait souhaitable que les boscéens et les professeurs de langues des écoles puissent s'inscrire dans cette démarche.

8-3 Conflit de voisinage

Paule Deniel évoque un conflit concernant l'élagage entre deux voisins et demande quels sont les possibilités de résoudre ce conflit.

Monsieur le Maire indique que la mairie, lorsqu'elle est saisie, envoie systématiquement un courrier au propriétaire pour lui demander de procéder à l'élagage gênant. Si le courrier n'est pas suivi d'effet, le plaignant peut saisir le conciliateur de justice qui a une permanence régulière en Mairie et cherchera la meilleure solution pour les deux parties.

A défaut, il existe une procédure en justice qui s'avère souvent longue et couteuse.

Séance levée à 16 heures 45

ANNEXE 1 Commission Environnement


La commission a plus particulièrement réfléchi à sa participation au suivi de l'agenda 21 de la commune. Ses propositions ont été discutées avec F.Hervochon, adjoint à l'environnement et C.Lascaud en charge de l'agenda.

En réponse à la question de l'implication des Boscéens il est proposé de le faire à travers les assemblées générales de lotissement.

La commission a proposé sa **participation au suivi des actions de l'Agenda 21** avec des correspondants pour les actions suivantes

Axe 1: action 1-développer le tri systématique dans les bâtiments communaux (suivi dans la commission: R.M. LUCAS) La municipalité informe que cette action est repoussée en raison du départ de René Le Gal.

Axe 1: action 2-Etudier la mise en place du compostage des déchets organiques issus des espaces verts et des restaurants scolaires (suivi dans la commission : G. RAIMBAULT) L'étude sera lancée en 2012.

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Axe 2: action 6-Inciter les particuliers à abandonner l'usage des pesticides: P. DENIEL

Un article sera proposé par Paule DENIEL pour le site internet de la mairie (écogeste). Il portera sur la préparation et l'utilisation de purin d'orties. Des interventions pourront être proposées en assemblée générale de lotissements.

Axe 2: action 7-Réaliser l'inventaire des zones humides et les préserver: M.MORISSON . Des cartes de zones humides seront présentées dans le cadre de l'inventaire en cours.

Axe 3: action 9-Promouvoir les vélos pour les déplacements sur Bouaye: G.RAIMBAULT. Le schéma 2 roues avance. Un vélo électrique doit être acheté par la commune. Il faudra régler l'accès au LCPC.

Axe 3: action 10-favoriser les déplacements pédestres en zone urbaine: J.ERARD

Axe 4: action 12-Informer les Boscéens sur les démarches permettant d'améliorer la performance énergétique de leur logement:P.DENIEL. Il existe un conseiller climat au pôle de rattachement de Bouaye. Il devrait rencontrer les lotissements à partir de thermographies infra-rouges.

Axe 4: action 13-Réduire la consommation électrique liée à l'éclairage public: Paule DENIEL.

Axe 5: action 17-Expérimenter un service de broyage collectif des résidus d'élagage pour les Boscéens: G.RAIMBAULT. Il faudrait que l'information soit lancée en novembre. Il faudra caler une date en février 2012 pour le broyage. Les personnes intéressées devront garder les résidus d'élagage chez elles en attendant le broyage

Futurs jardins familiaux de Bouaye

Pour préparer leur mise en service, une proposition de règlement intérieur devra être faite à partir des règlements existants en possession de la commission.

ANNEXE 2 Commission Solidarité

1°) Le pique-nique intergénérationnel annoncé lors de la dernière réunion plénière, s'est déroulé comme prévu le 14 septembre.


Un travail de communication et d'organisation a été réalisé préalablement :

- rédaction et distribution de plaquettes,
- courriers d'invitations,
- demande de participation à la présidente du Club des Amis Boscéens qui a pris en charge les inscriptions pour le transport en minibus.
- demande de collaboration à la responsable du Foyer Bel-Air pour la fourniture de repas froids aux résidents qui désiraient participer.

Cette manifestation a été une réussite. Il faut remercier les élues qui ont assuré la logistique sur le terrain et féliciter particulièrement Florence Meltz et les animateurs du Centre de Loisirs pour leur efficacité. Tous les participants ont apprécié les nombreux amuse-bouche préparés et servis fièrement par les enfants qui ont eu un comportement responsable pendant le repas et les jeux de société qui ont suivi.

Les aînés ont largement répondu à notre invitation, nous pouvons peut-être regretter que de nombreux seniors n'aient pas abandonné la randonnée du mercredi pour nous rejoindre.

2°) La commission s'est réunie deux fois en septembre avec les membres de la commission prévention du Centre de Soins Infirmiers avec lesquels nous préparons en partenariat une **action de prévention** pour tout public, autour du thème « Alimentation, Santé, Plaisir ». Cette action est prévue le samedi 19 octobre à 15 heures. Une dernière réunion est prévue pour finaliser l'organisation.

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

3°) Le repas des Aînés aura lieu le 29 mars 2012. Comme l'an dernier, les Aînés pourront choisir un **spectacle en remplacement du repas**. Madame Boureau nous a associés au choix. Le spectacle sera définitivement retenu en fonction des possibilités des prestataires

ANNEXE 3 - Commission urbanisme

Depuis la réunion plénière du 16 mai 2011 la commission urbanisme s'est réunie trois fois, le 20 mai, le 16 septembre et le 10 octobre.

Nos axes de réflexions pour cette année, comme nous vous l'avons indiqué lors de la dernière réunion plénière porte sur trois thèmes : - Réflexions générale sur le développement de la commune – Modification du règlement du PLU. –Ce qui relève de décisions municipales.

Les deux premiers thèmes ont été abordés lors de ces dernières réunions.

A notre réunion du 10 octobre dernier, Christian RIVAUD nous a présenté les motifs transmis par la commune à Nantes Métropole pour la mise en place d'une procédure de modification du plan local d'urbanisme.

Huit principaux points ont été évoqués :

1) Demande d'orientation d'aménagement sur le secteur de la place des échoppes pour organiser cet espace stratégique autour des travaux de voirie qui seront réalisés en 2012 et lever le périmètre de gel établi fin 2007.

2) Demande de mise en place d'outils adaptés sur les secteurs : -Rue des épinettes, rue de Nantes - Rue de la gare – Carrefour de l'église St Hermeland – Carrefour rue du lac rue de Pornic.

3) Etendre le dispositif pour les logements sociaux aux logements en accession abordable.

4) Permettre l'implantation d'artisans ayant une activité de vente au détail dans la zone 1AUe des coteaux de Grandlieu.


5) Intégrer l'inventaire des zones humides dans le cadre de cette modification.

6) Affiner les dispositions de la loi Littoral qui couvre l'ensemble de la commune pour permettre l'extension et la pérennisation des activités agricoles.

7) Compléter le classement des espaces verts des lotissements en zone NL.

8) Enfin, la commune demande un certain nombre d'ajustements, de précisions, et d'adaptations mineures au règlement.

L'ensemble de ces demandes de modifications ne remettent pas en cause l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable et du Plan Local d'Urbanisme.

	<h1>Conseil des Sages – BOUAYE</h1>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

Annexe 4 Ateliers de la rencontre régionale de Pornic

Atelier 1 Fonctionnement des Conseils de Sages

La désignation et le mode de fonctionnement sont très différents d'une commune à l'autre : nomination par le maire des anciens élus comme à Pornic, cooptation comme à la Montagne, encadrement par la mairie avec peu de liberté donc non opérationnel comme à Treillières, désignation de médaillés comme à Saint Sébastien. Les actions menées sont très diverses : environnement, réfection des bords de Loire, rédaction d'un livre sur la commune, l'urbanisme, l'intergénérationnel, la mise en état d'un local anciendans le cimetière en vue d'en faire un lieu d'accueil pour les cérémonies, travail sur la toponymie des lieux-dits sur la commune, questionnaire sur la vision par les citoyens de la communauté.

Atelier 2 : Comment l'expérience citoyenne des sages peut-elle être utile aux citoyens de demain ? Atelier animé par Jacques FLOCH.

1- CONSTAT FAIT PAR L'ANIMATEUR

- Méconnaissance de l'organisation de la Démocratie par les jeunes
- suppression des cours d'instruction civique par l'Education Nationale
- Manque de culture générale chez les jeunes
- suppression du service militaire qui permettait un brassage de la population.
- Véritable méconnaissance des institutions
- Nécessité de la transmission du savoir et de l'expérience mais faire attention à la mise à jour des connaissances en fonction des nouvelles organisations, des nouvelles lois...

Comment les anciens peuvent-ils participer à la transmission de leur savoir et de leur expérience ?

Pour Jacques FLOCH, nous devons aller au-devant de ceux qui ressentent ce manque et ne pas attendre que l'on vienne nous chercher.

Les besoins existent mais ils ne sont pas exprimés (par exemple, proposer des interventions auprès des proviseurs, des principaux, des directeurs d'école...)


Problèmes

Comment des organisations parallèles peuvent-elles se mettre en place par rapport aux organisations existantes ?

Comment se faire accepter par les conseils municipaux sans leur donner l'impression de mordre sur leurs prérogatives ?

2- ECHANGE SUR DES ACTIONS ORGANISEES PAR LES CONSEILS PRESENTS

- Aide aux devoirs à Saint-Sylvain-d'Anjou
 - Participation à des cours de sécurité routière
 - Intervention dans des services de gérontologie aux Herbiers
 - Aide à la mise en place de Conseil d'Enfant avec vote dans de véritables bureaux avec cartes d'électeur...
 - Sport en temps périscolaire avec une école primaire à Rezé organisé par un club d'anciens
 - Etude sur la Guerre de 39/44 à Saint-Sébastien et présentation au jeunes de la ville (devoir de mémoire)
 - Participation à la journée d'accueil des nouveaux arrivants
 - Intégration des Sages dans l'élaboration de l'agenda 21.
- Il est difficile de susciter un intéressement des Ados à la vie communautaire, d'où la nécessité de trouver des actions spécifiques à cette tranche d'âge.

	<h2>Conseil des Sages – BOUAYE</h2>	Date de création : 04/11/2011
	Réunion plénière du 17 octobre 2011	Date mise à jour : 04/11/2011

- Conseil municipal des Ados à Aizenay
- Construction de Caisses à Savon encadrée par les sages
- Aide à la réparation de motocyclettes, scooters...

Atelier 3: Que peuvent faire les Sages en matière de bonnes pratiques environnementales ?

L'atelier a porté sur un exposé fait par Elizabeth DEMAURE. Celle-ci s'est d'abord interrogée sur la notion de développement durable de la société en rappelant que cette dernière a toujours eu un impact sur son environnement.

Le climat est un indicateur de l'influence de l'activité humaine avec une évolution rapide depuis le 19ème siècle. Il faut prendre du recul pour voir cette influence. On doit donc se situer dans le long terme. L'avenir dépend de la dynamique des gaz à effet de serre. On vit à crédit depuis septembre dernier.

Le bénévolat ne rentre pas dans le PIB. Un indice de développement humain est nécessaire.

5 finalités sont à retenir pour les projets de territoire:

1. lutte contre le changement climatique,
2. préservation de la biodiversité,
3. épanouissement de tous les êtres humains,
4. cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
5. s'engager dans des dynamiques de développement selon des modes durables.

Les Sages doivent apporter de la disponibilité, ils sont concernés par une vision dans le temps (intergénérationnelle). Leur approche est collective.